

COMMUNIQUÉ

Classes à horaires aménagés musique : inscriptions du 1er au 29 mars

Dans le cadre des CHAM (classes à horaires aménagés musique), les inscriptions s'ouvrent le 1^{er} mars pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. Des temps de découverte et d'information sont également organisés.

En partenariat avec l'Éducation Nationale, la Ville de Rezé propose des classes à horaires aménagés musique (CHAM) à dominante vocale au sein de l'école Pauline-Roland. Les élèves bénéficient d'un enseignement spécifique dans le domaine de la musique en complément de leur formation générale. Dispensés par les professeurs de la Balinière, les cours sont principalement axés sur le travail de la voix, en chœur et en petit ensemble.

Par dérogation, le dispositif CHAM est ouvert à tous les enfants entrant en CE1 à la rentrée 2023 à Rezé ou dans une commune limitrophe.

Le programme scolaire est le même en CHAM que pour les classes traditionnelles. Les élèves s'engagent sur l'ensemble du cycle élémentaire et sont répartis dans plusieurs classes à l'école Pauline-Roland.

Développer sa curiosité et sa culture

Par la pratique du chant, le travail de l'oreille, de la voix et du corps, le dispositif CHAM :

- Offre une formation musicale et une ouverture culturelle,
- Favorise la réussite de chaque élève en forgeant leur propre personnalité et en développant leur estime de soi,
- Développe une culture commune et contribue à l'intégration sociale par une pratique collective,
- Offre des perspectives en termes de pratiques culturelles en développant la curiosité artistique, et la motivation à la pratique en suscitant la rencontre avec les œuvres et les artistes.

L'enseignement musical représente 2h par semaine pour les CE1 et CE2, avec 45 min de formation musicale, 30 min de technique vocale, 45 min de chant choral. Pour les CM1 et CM2, ce sont 3h par semaine, avec 1h de formation musicale, 30 min de technique vocale, 1h30 de chant choral.

Comment inscrire son enfant ?

- Du **1^{er} au 29 mars**, déposer la fiche de candidature à l'école municipale de musique et de danse La Balinière ou à l'école Pauline-Roland.
- Deux **phases d'écoute et d'observation des candidats** auront lieu : sur le temps scolaire pour les élèves de Pauline-Roland, ou le lundi 3 avril à 16h45 à l'école Pauline-Roland pour les élèves extérieurs.
- **Mercredi 17 mai** : réunion de la commission d'admission.
- **Juin** : affichage des candidats retenus.

Un temps de **portes ouvertes** parents/enfants aura lieu jeudi 16 mars à 14h à l'école Pauline-Roland, pour assister à un cours de la CHAM. Inscription auprès de Delphine Hautcoeur (delphine.hautcoeur@mairie-reze.fr), coordinatrice CHAM, jusqu'au 11 mars.

Et lundi 13 mars à 18h à l'école Pauline-Roland, les familles pourront participer à la **réunion d'information**.
